

16 juin 2008 -16:03

Référendum en Irlande : réaction d'Olivier Chastel

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, chargé de la préparation de la Présidence européenne de la Belgique Olivier Chastel regrette le résultat du référendum irlandais et respecte la volonté populaire telle qu'elle s'est exprimée au terme d'un débat intense sur l'avenir de l'Europe. Pour M. Chastel : « Il faut éviter de jeter l'opprobre sur l'Irlande, les expériences précédentes prouvent que les échecs référendaires ont des causes variées et complexes ».

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, chargé de la préparation de la Présidence européenne de la Belgique Olivier Chastel regrette le résultat du référendum irlandais et respecte la volonté populaire telle qu'elle s'est exprimée au terme d'un débat intense sur l'avenir de l'Europe. Pour M. Chastel : « Il faut éviter de jeter l'opprobre sur l'Irlande, les expériences précédentes prouvent que les échecs référendaires ont des causes variées et complexes ».

Référendum en Irlande : réaction d'Olivier Chastel Bruxelles, le 16 juin 2008 Le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, chargé de la préparation de la Présidence européenne de la Belgique Olivier Chastel regrette le résultat du référendum irlandais et respecte la volonté populaire telle qu'elle s'est exprimée au terme d'un débat intense sur l'avenir de l'Europe. Pour M. Chastel : « Il faut éviter de jeter l'opprobre sur l'Irlande, les expériences précédentes prouvent que les échecs référendaires ont des causes variées et complexes ». La construction européenne demeure un projet d'avenir enthousiasmant pour les citoyens européens. Il faut que ceux-ci se l'approprient. Cela reste difficile en Irlande, comme ailleurs. Cela mettra aussi du temps, compte tenu des arguments simplistes et démagogiques que les eurosceptiques opposent au projet européen. L'intégration européenne ne sera jamais un « long fleuve tranquille ». Elle est fondée sur des textes dont la complexité est indéniable. Ce manque de lisibilité s'est accru avec le temps et avec la nécessité de composer à 27. C'est elle qui suscite la perplexité voir la méfiance des citoyens. Pour Olivier Chastel : « le sujet sera abordé tant au Conseil Affaires générales qu'au Conseil européen et nous y plaiderons avec force pour la poursuite du processus de ratification quitte à examiner, le cas échéant, les moyens de surmonter le problème irlandais par la différenciation, c'est-à-dire la possibilité pour l'Irlande renoncer à certaines des avancées contenues dans le Traité de Lisbonne ».

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be